



FNEE CGT

Fédération Nationale
des personnels

*des ministères de la Transition écologique
et Cohésion des Territoires, Transition énergétique,
des Transports, du Logement et de de la Mer*



Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT - 263 rue de Paris - case 543 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 55 82 88 75 - Mail : fd.equipement@cgt.fr - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

Monsieur Jacques Clément, DRH du MTECT

Montreuil, le 2 mars 2023

Monsieur le directeur des ressources humaines,

Vous nous conviez à une première réunion de négociation sur la protection sociale complémentaire (PSC) le mardi 20 mars 2023.

La CGT n'a pas attendu l'ouverture de cette négociation suite à l'accord cadre fonction publique pour solliciter l'avis des agents du ministère, avis sur lequel elle s'appuiera pour porter ses revendications et améliorations, afin que les agents bénéficient à partir de 2025 d'une PSC de haut niveau et solidaire avec une prise en charge conséquente de l'employeur.

Sans augurez de notre présence dans le cadre du mouvement actuel intersyndical contre le projet de réforme des retraites, cette invitation appelle de notre part plusieurs interrogations et remarques.

Tout d'abord nous n'avons aucune indication sur son ordre du jour, ni aucun document. Vous comprendrez que sans ces éléments, il nous est difficile de mandater nos représentants, afin que vous ayez des interlocuteurs éclairés et pertinents.

Nous n'avons aucune indication sur le périmètre proprement dit de la négociation, ni aucun diagnostic suite aux premières avancées en terme de prise en charge de 15€ par mois de la PSC depuis le début 2022.

Ceci nous amène à solliciter que cette négociation soit mieux cadrée par un accord de méthode, pour initier la négociation thème par thème. A ce propos nous avons identifié les sujets suivants sur lesquels il conviendrait de s'entendre avant de les aborder :

- bilan de la mise en œuvre des premières avancées de prise en charge de la PSC, état des lieux et diagnostic,

- périmètre des employeurs, sujet primordial pour bien définir notre délégation, avec quatre entités majeures potentielles :

- les services d'administration centrale et les services déconcentrés du pôle en gestion directe,
- les services déconcentrés en gestion au ministère de l'intérieur,
- les établissements publics,
- la DGAC

mais aussi des situations nouvelles telles que la mise à disposition de services dans le cadre de la loi 3DS. Au demeurant si nous insistons sur le périmètre des services, mais également sur la prise en compte de la diversité des natures d'activités, de leurs contraintes et des différentes expositions aux risques.

- périmètre des bénéficiaires, avec des agents en DSLD bénéficiant de la double carrière par exemple,
- architecture de l'offre et participation de l'employeur,
- panier santé et offres additionnelles,
- cotisation, cotisation des dispositifs additionnels
- solidarité, accompagnement sociale et prise en compte des plus précaires,
- qualité de service de l'opérateur sélectionnable,
- modalité d'adhésion et information des retraités,
- critère de sélection de l'appel d'offre et modalité de pondération ...

Par conséquent, nous souhaitons que dès à présent vous nous informiez, en amont de cette première réunion, des suites que vous envisagez donner à notre demande d'une négociation en deux temps : un accord de méthode et une négociation sur les sujets retenus.

Veillez agréer, Monsieur le directeur des ressources humaines, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le secrétaire général de la FNEE CGT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Garcia', with a large, sweeping flourish underneath.

Philippe Garcia

Copies :

Mme Véronique Teboul, chef du service des relations sociales